



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet
Direction des Sécurités
Bureau de la Sécurité Publique
et des Polices Administratives**

Affaire suivie par Vincent BERNAL
Référént Sécurité Publique
Tél : 05 59 98 24 12

Mél : vincent.bernal@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le **16 AVR. 2021**

**RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT
D'UNE DÉCLARATION DE MANIFESTATION**

déposée par la Fédération des Bikers de France 64

Conformément au code de la sécurité intérieure notamment l'article L 211- 1 et suivants, j'accuse réception de votre déclaration préalable reçue le 14 avril 2021, portant organisation d'une manifestation sur la voie publique à Pau le 24 avril 2021 débutant à 13h00 (rassemblement), zénith de Pau, rond point François Mitterrand, avenue Didier Daurat, rond point des combattants d'Indochine, avenue de Santana, boulevard de l'Europe (Billère), rue du Piémont, route de Bayonne, rue d'Etigny, rue Marca, place de la Monnaie, avenue Jean Biray, gare de Pau, avenue Napoléon Bonaparte, avenue Léon Say, allée Gérard de Nerval, boulevard des Pyrénées, rue Adoue, rue Saint-Louis, préfecture.

L'heure de fin de la manifestation est fixée à 17h00. Vous avez estimé le nombre total de participants entre 200 à 300.

Je vous précise que le port du masque est obligatoire à l'occasion des manifestations de voie publique.

J'attire votre attention sur le fait que ces dispositions sont susceptibles d'évoluer dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré par le décret n°2020-1257 du 14 octobre 2020 et qu'il vous appartiendra le cas échéant de vous y conformer strictement.

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation,
le sous-préfet, directeur de cabinet

Théophile de LASSUS SAINT GENIES